Mouvement syndical international

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **3 (1911)**

Heft 9

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

En attendant, nous ne voyons pas en quoi la Société coopérative à Genève se trouve mieux si elle combat ce projet. Car, au lieu de décréter un boycott et d'exiger, sans autre, que les sociétés coopératives le suivent, la convention prévoit pour les syndicats l'obligation de fournir aux sociétés coopératives en cause l'occasion de discuter auparavant avec les syndicats sur l'opportunité d'appliquer le boycott.

Peu importe, il s'agit de savoir que faire après ce premier échec.

Il serait inutile de faire la grimace à tous les coopérateurs, quoique nous déplorions beaucoup ne pas avoir réussi à rapprocher davantage les deux puissantes organisations économiques de la classe ouvrière suisse.

Eh bien, ce qui n'a pas été possible de réaliser en bloc et partout, essayons maintenant de le réaliser partiellement.

Le comité de la Fédération des sociétés coopératives suisses a déjà entrepris les premières démarches à ce sujet.

Avec un peu de bonne volonté, malgré l'opposition des soi-disont chrétiens et des grands bourgeois de Genève, il sera possible, parce qu'il le faut, d'établir un trait d'union entre les organisations syndicales et les sociétés coopératives pour le bien des travailleurs et des consommateurs en Suisse.

Mouvement syndical international.

Angleterre.

Le congrès des Trade-Unions.

Le 44e congrès des unions syndicales anglaises s'est tenu le lundi 4 septembre et jours suivants, à *Newcastle sur la Fyne;* 524 délégués représentant 1,750,000 ouvriers étaient présents. Le nombre des syndiqués anglais qui a dépassé les 2 millions 400,000, a augmenté cette année de 14,418.

Dans son discours d'ouverture, le président Mullin a constaté le triomphe des Trade-Unions dans les récentes grèves. Il a reproché aux directeurs de compagnies de chemins de fer leur attitude envers leurs employés pendant ces conflits et a dit que « la suprême folie de certains patrons de vouloir s'arroger le droit d'imposer leur politique et de venir déclarer aux Trade-Unions qu'ils refusaient de les reconnaître, semble incroyable. » M. Mullin a ajouté qu'il est du devoir des Trade-Unions anglaises et allemandes de détruire les mauvais effets portés par la campagne de certains journaux qui ont tenté de brouiller les travailleurs de ces deux pays.

Un délégué a protesté contre la présence au congrès de deux représentants du *Board of Trade* (Ministère du Commerce). Une résolution protestant contre l'emploi de la troupe dans les grèves a été votée par 197 voix contre 0. Une autre proposition, demandant que les députés ouvriers s'opposent à tout *bill* proposé par les compagnies de chemins de fer ou par les compagnies privées qui refusent de reconnaître des Trade-Unions, a également été adoptée.

Par 1,500,000 voix contre 93,000, le congrès a rejeté une motion tendant à remplacer l'armée régulière par « une véritable armée de citoyens libres de toute loi militaire pendant le temps de paix, et commandée par des officiers choisis par les hommes ». L'idée social-démocrate de la soi-disant « armée populaire », de cette institution hybride dont on peut admirer les qualités réactionnaires en Suisse, a été repoussée par la résistance d'une part des unionistes-conservateurs, de l'autre des syndicalistes révolutionnaires.

Le congrès a ensuite adopté à l'unanimité une motion demandant aux ouvriers de tous les pays de s'unir dans le but d'empêcher la guerre.

Faits divers.

M. Chiozza Money a trouvé que les 1,175,000,000 de francs de profits annuels que produisent les chemins de fer anglais se répartissent entre 180,000 personnes seulement (actionnaires), tandis qu'en Allemagne les chemins de fer produisent 1,500,000,000 de francs, répartis entre les divers Etats et servant à leurs besoins.

A côté des 180,000 actionnaires anglais, possesseurs des chemins de fer, 320,000 — sur 46,000,000 d'habitants — autres personnes détiennent le reste de la richesse nationale, sous d'autres formes.

* * *

Ce n'est point une protestation, mais bien une constatation.

Depuis 1909, nous dit Bidegarray, dans un article qu'il publie dans la *Tribune de la Voie ferrée,* les compagnies françaises... et patriotes de chemins de fer ont fait construire à l'étranger, et spécialement en Allemagne, 616 machines-locomotives: le P.-L.-M., à lui tout seul, en a 305. Raison: ça coûte moins cher, et c'est plus vite fait. Pendant ce temps, on chôme dans la métallurgie française, mais les profits sont sauvés!

Les femmes dans l'industrie textile.

Le Parti socialiste allemand publie une statistique des femmes employées dans l'industrie textile de l'empire. On en compte 407,000 contre 376,000 hommes. Il y a encore 52,000 jeunes filles contre 32,000 jeunes garçons.

La production agricole aux Etats-Unis.

D'après le rapport de M. Wilson, secrétaire général des services d'agriculture aux Etats-Unis, il résulte que la production agricole américaine a été exceptionnelle l'année dernière (1910). Sa valeur a atteint près de 9 milliards de dollars (44 milliards 630 millions de francs), en progression de 305 millions de dollars sur 1909.

Voici quelques-unes des sommes qui constituent ce total formidable:

La récolte du maïs a rapporté 7 milliards et demi de francs; celle du coton, 4 milliards et demi, en augmentation de 650 millions sur 1909. Le foin a rapporté 3 milliards 600 millions; le froment, 3 milliards 125 millions; l'avoine à peu près 2 milliards; le sucre (betterave et canne), 395 millions, etc., etc.

Le résumé que nous avons sous les yeux ne donne pas la valeur en argent de la récolte de pommes de terre; il dit seulement que la récolte en a produit 328,787,000 boisseaux. C'est un beau chiffre.

Administration: *Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.*